

PLAN D'ÉTUDES

Flûte à bec



Description générale de la discipline

La flûte à bec est l'un des instruments de musique les plus anciens de l'humanité, datant de la Préhistoire (8000 av. J.-C.). Il est apparu sous sa forme quasi actuelle à la fin du Moyen-Âge. Pour un prix très accessible, il est possible de se procurer une flûte à bec de bonne qualité et de l'emporter partout.

Dès le début de l'apprentissage, l'élève est rapidement capable de jouer des mélodies. La grande diversité des tailles et des bois de la famille des flûtes à bec offre des sonorités chaudes, douces ou brillantes.

Elles peuvent être jouées en solo, au sein d'un groupe de musique de chambre ou en ensemble, combinant alors harmonieusement les sons des différentes tailles de flûtes. En outre, il existe des parties d'orchestre écrites expressément pour elles ainsi que de nombreux concertos.

Son répertoire est extrêmement varié, allant de la musique ancienne (Moyen-Âge, Renaissance, Baroque), aux musiques traditionnelles (irlandaise, etc.), jusqu'à la musique contemporaine.



Conditions d'admission

On peut commencer la flûte à bec dès l'âge de 5-6 ans, grâce à des flûtes de différentes tailles, et des méthodes d'enseignement bien adaptées à un jeune public. Ceci dit, il est tout à fait possible de débuter cet instrument à des âges plus avancés, voire adulte. Les professeur-e-s ont pour but de donner et d'entretenir le plaisir de jouer.

Pour les plus jeunes, une formation pré-instrumentale (éveil / initiation) est conseillée, mais n'est pas obligatoire.

Avoir bien évidemment de l'intérêt, de l'enthousiasme et du temps à consacrer à la pratique de l'instrument.

Cursus de formation

CERTIFICAT PRÉPROFESSIONNEL



CERTIFICAT AMATEUR



DEGRÉ CERTIFICAT (4 ans)

DEGRE CERTIFICAT préprofessionnel (4 ans)

DEGRÉ SECONDAIRE (3 ans)

DEGRÉ CERTIFICAT Jeunes Talents Musique (4 ans)

DEGRÉ MOYEN (3 ans)

DEGRÉ SECONDAIRE Jeunes Talents Musique (3 ans)

DEGRÉ MOYEN (3 ans)

DEGRÉ MOYEN Jeunes Talents Musique (3 ans)

FILIÈRE AMATEURE

FILIÈRE INTENSIVE

DEGRÉ INFÉRIEUR (3 ans)



MUSIQUE



Contenu de la formation

La compétence visée fait l'objet d'une sensibilisation et l'élève est amené à la découvrir épisodiquement		○	La compétence visée fait l'objet d'un apprentissage spécifique et l'élève est capable de l'utiliser progressivement.	●	La compétence visée est maîtrisée et peut faire l'objet d'une évaluation certificative par exemple lors d'un examen	●
TECHNIQUE INSTRUMENTALE		INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT	
Respiration	Apprendre à gérer sa respiration	○	●		●	
	Adapter les respirations aux phrases et à leur longueur	○		●	●	
Son	Travailler le son et le contrôle de celui-ci	●			●	
	Développer l'homogénéité du son dans la tessiture	○		●	●	
Intonation	Développer l'écoute en lien avec l'intonation	○	●		●	
	Développer la capacité à s'adapter (accompagnement, musique de chambre)	○		●	●	
Posture	Posture équilibrée (Assise et debout)	●		●		
	Position stable de l'instrument	●		●		
	Souplesse des poignets et des doigts	●		●		
Doigts	Apprendre les différents doigtés	●				
	Développer la vélocité (synchronisation doigts-langue)	○	●		●	
APTITUDES MUSICALES ET CRÉATIVES		INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT	
Développer différentes nuances dans le jeu		○	○	●	●	
Acquérir une articulation variée		○	●		●	

Développement du phrasé	○	●		●
Développer l'ornementation (ornements simples comme trilles)	○	●		●
Développer l'ornementation plus complexe			●	
Connaissance et mise en pratique du répertoire et adaptation aux différents styles et époques	○		●	●
Connaissance et mise en pratique des différentes indications musicales	○		●	●
Développement de la personnalité musicale (expression musicale)	○		●	●
Connaissance et mise en pratique des différents chiffrages	○	●	●	
LANGAGE ET CULTURE MUSICALE	INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Apprendre à lire la musique	●			
Découvrir et apprendre les rythmes simples (rondes, blanches, noires, croches)	●			
Découvrir et apprendre les rythmes plus complexes		●		●
Apprendre à maintenir une pulsation stable	●	●		
Découverte du répertoire	●			
STRATÉGIE DE TRAVAIL	INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Initier le jeu par cœur	●			
Développer le plaisir de jouer de la musique	●			
Développer l'autonomie	○	●	●	
Développer la présence sur scène, préparer le récital final			●	●



Objectifs en termes d'attentes observables

Lors de l'évaluation, il est attendu que l'élève puisse :

Degré Inférieur, passage en degré Moyen

- Être capable de lire et jouer les notes sur les partitions interprétées
- Garder une pulsation stable
- L'élève montre une bonne sonorité
- L'élève fait preuve de motivation, a du plaisir à jouer

Degré Moyen, passage en degré Secondaire

Les éléments mentionnés au degré précédent sont consolidés et développés. Ces compétences s'y ajoutent :

- Varier l'articulation (staccato, portato, etc.)
- Bonne posture générale et position des doigts
- Synchroniser doigts-langue

Degré Secondaire, passage en degré Certificat

Les éléments mentionnés au degré précédent sont consolidés et développés. Ces compétences s'y ajoutent :

- Réaliser des ornements dans les différentes œuvres
- Démontrer un sens du phrasé
- L'élève est capable de démontrer une bonne maîtrise des éléments de base

Degré Certificat, examen final

L'objectif principal est de consolider tous les éléments présentés plus tôt et d'atteindre un bon degré de maîtrise en lien avec le niveau des œuvres présentées

En outre, l'élève fait preuve de maturité musicale et stylistique ; est capable de transmettre de l'émotion et de la sensibilité dans le programme

Il/elle gère l'endurance en lien avec la présentation du récital final



Indication/attentes

Un travail personnel et régulier en dehors des cours est demandé. En ce sens, les attentes sur le travail personnel augmentent avec l'âge et le niveau de l'élève.

Lors de l'acquisition de l'instrument, votre professeur-e vous conseille volontiers.

Le cours de culture musicale est un cours optionnel qu'il est vivement conseillé de suivre en parallèle. Pour l'obtention du Certificat amateur, il est nécessaire d'avoir réussi la formation de culture musicale amateur.



Modalités de formation

Voici les éléments mis en place afin d'atteindre les objectifs :

- Cours individuels hebdomadaires :
 - 30-45 minutes. 60 minutes dès le degré Secondaire
 - 90 minutes pour la filière intensive (Jeunes Talents Musique et préprofessionnelle)
- Audition de classe : au moins une par année
- Auditions communes : peuvent être ponctuellement proposées
- Cours collectifs : peuvent être ponctuellement proposés
- Accompagnement (piano ou autre) pour les examens ou auditions
- Cursus de culture musicale (facultatif)
- Musique de chambre : activités peuvent être ponctuellement proposées
- Cours de maîtres : peuvent être ponctuellement organisés

En degré Certificat, des auditions préparatoires à l'examen final sont organisées et la participation à celles-ci est recommandée



Evaluations

DEGRÉ INFÉRIEUR, entrée en degré Moyen

- Examen obligatoire (au plus tard au 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 15 minutes dont 10 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces dont :
 - Au minimum une pièce solo (sans accompagnement)
 - Œuvres de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (Renaissance, baroque, musiques actuelles, ...)
 - Au maximum 2 pièces avec accompagnement (audio)
- La créativité personnelle est encouragée (propres compositions, improvisation, jeu de mémoire)
- Résultat : 1^o réussi, 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ MOYEN, entrée en degré Secondaire

- Examen obligatoire (au plus tard au 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 20 minutes dont 15 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces dont :
 - Au minimum une pièce solo (sans accompagnement)
 - Œuvres de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (Renaissance, baroque, musiques actuelles, ...)
 - Au maximum une pièce avec accompagnement (audio)
- La créativité personnelle est encouragée (propres compositions, improvisation, jeu de mémoire)
- Résultat : 1^o réussi, 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ SECONDAIRE, entrée en degré Certificat

- Examen obligatoire (au plus tard au 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 25 minutes dont 20 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces de caractère et époques contrastés dont :
 - Une pièce pour flûte à bec seule (étude ou pièce)
 - Deux à trois pièces avec accompagnement (instrument harmonique) d'époques variées
 - Une des pièces du programme peut être jouée dans une autre formation (musique de chambre)
- La créativité personnelle est encouragée (propres compositions, improvisation, jeu de mémoire)
- Résultat : 1^o réussi, 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ CERTIFICAT, examen final

- Examen obligatoire (au plus tard au 8^{ème} semestre)
- Durée totale de 40 minutes dont 25-30 de musique et 10 de délibérations
- Contenu : Œuvres de styles et époques différents dont :
 - Trois pièces au minimum avec accompagnement (instrument harmonique)
 - Possibilité de jouer certaines de ces pièces dans une autre formation (musique de chambre)
 - Pièces d'époques variées (du Moyen Âge au contemporain). De préférence, une de ces pièces doit être une suite française, une sonate allemande ou une sonate italienne interprétée dans son intégralité
- Jouer de mémoire une ou plusieurs pièces est recommandé
- Résultat : 1^o réussi, 2^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

Filière préprofessionnelle

Le plan d'études pour les élèves préprofessionnels est déterminé par les attentes liées aux admissions HEM. Cette filière doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires pour se présenter aux examens d'admission des Hautes Ecoles de Musique. La formation dure au maximum 4 ans. Pour l'atteinte des objectifs, des moyens plus importants et nécessaires sont mis en place (durée des cours, culture musicale, ateliers et ensembles et 2^{ème} instrument).